



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 05 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 29 novembre 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 53
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine HERVIEU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	

Membres absents :

Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE

OBJET : FINANCES**Produits irrécouvrables - Admission en non-valeur**

Monsieur le Comptable Public, responsable du Service de Gestion Comptable (SGC, ex Trésorerie Municipale) a fait parvenir à la Ville des états de produits irrécouvrables dont le montant s'établit à 63 280,03 € et qui concernent en particulier :

- la taxe locale sur la publicité extérieure : 27 665,94 €
- les prestations périscolaires : 13 660,65 €
- les droits de voirie : 7 189,27 €
- les droits pour installation de palissades de chantiers : 6 309,32 €

Ces créances n'ont pas pu être recouvrées pour cause, principalement de combinaisons infructueuses d'actes de poursuite, de clôture pour insuffisance d'actif après liquidation judiciaire et de certificats d'irrecouvrabilité.

A noter que près de 75 % du total des états des produits irrécouvrables transmis par Monsieur le Trésorier Municipal, représentant la somme de 24 373,42 €, se rapportent à des situations de combinaisons infructueuses d'actes de poursuite.

Monsieur le Comptable Public demande donc l'admission en non-valeur de ces produits irrécouvrables, et la décharge de son compte de gestion pour la somme de 63 280,03 €, étant donné que toutes les voies de droit ont été épuisées, sans succès quant au recouvrement de ces créances.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de prononcer** l'admission en non-valeur de la somme de 63 280,03 €, au titre des produits irrécouvrables.

SCRUTIN	POUR : 58	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN